

Grève et manifestation du 07 septembre

NOS TRACTS

Posté par :

Publié le : 5/9/2010 14:40:00

POUR SAUVEGARDER REELLEMENT NOS RETRAITES, LE PROJET DE LOI WOERTH DOIT ETRE RETIRE, AFIN D'ENGAGER LA RECONQUETE DE TOUS NOS DROITS !



Adopté en conseil des ministres le 13 juillet dernier le projet de loi sur les retraites est désormais connu. Son contenu est totalement inacceptable :

• **Allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités en 2020** : un salarié entrant à 25 ans devrait avoir cotisé 41,5 annuités pour une pension à taux plein (contre 40,5 annuités aujourd'hui) et ne pourra partir avant 62 ans (contre 60 ans aujourd'hui) et sans décote avant 67 ans (contre 65 ans aujourd'hui).

• **Report de l'âge légal à partir de 2011 en l'augmentant chaque année de 4 mois** : c'est une régression sociale inacceptable d'autant que l'espérance de vie en bonne santé tourne autour de 63 ans.

• **Report en parallèle à 67 ans de l'âge d'annulation de la décote**, dont chacun peut en mesurer les conséquences financières : deux ans de travail en plus avant d'acquiescer à la décote.

• **Soi-disant mesures concernant la pénibilité** qui ne maintiennent la retraite à 60 ans que pour les cas d'incapacité physique supérieure ou égale à 20% (10 000 personnes susceptibles d'être concernées) sinon la situation sera appréciée individuellement sur avis médical, à l'opposé de tout droit collectif.

• **Augmentation du taux de cotisation pour les fonctionnaires** de 7,85% à 10,55% totalité sur 10 ans, soit une augmentation de plus de 30% et à terme une perte de salaire d'environ 3%.

• **Fin du dispositif de départ anticipé dans la fonction publique pour les parents de 3 enfants** ayant 15 ans de service à compter de 2012, une mesure qui frappe particulièrement les mères de famille (10% des départs actuellement dans la fonction publique à l'attribution de ce dispositif).

• **Minimum garanti dans la fonction publique**, il ne serait versé qu'aux personnes ayant tous leurs trimestres ou atteignant 67 ans, cette décision frappe durement les salaires les plus faibles.

[Lire la suite ...](#)

Grève et manifestation du 07 septembre

<http://fosd92.fr/modules/news/article.php?storyid=1227>

Toutes et tous dans l'âction intersyndicale,
en grève et à la manifestation de toutes les organisations syndicales

Mardi 7 septembre 2010 à 14 h,
Place de la République
(Angle de la Rue du Temple)